

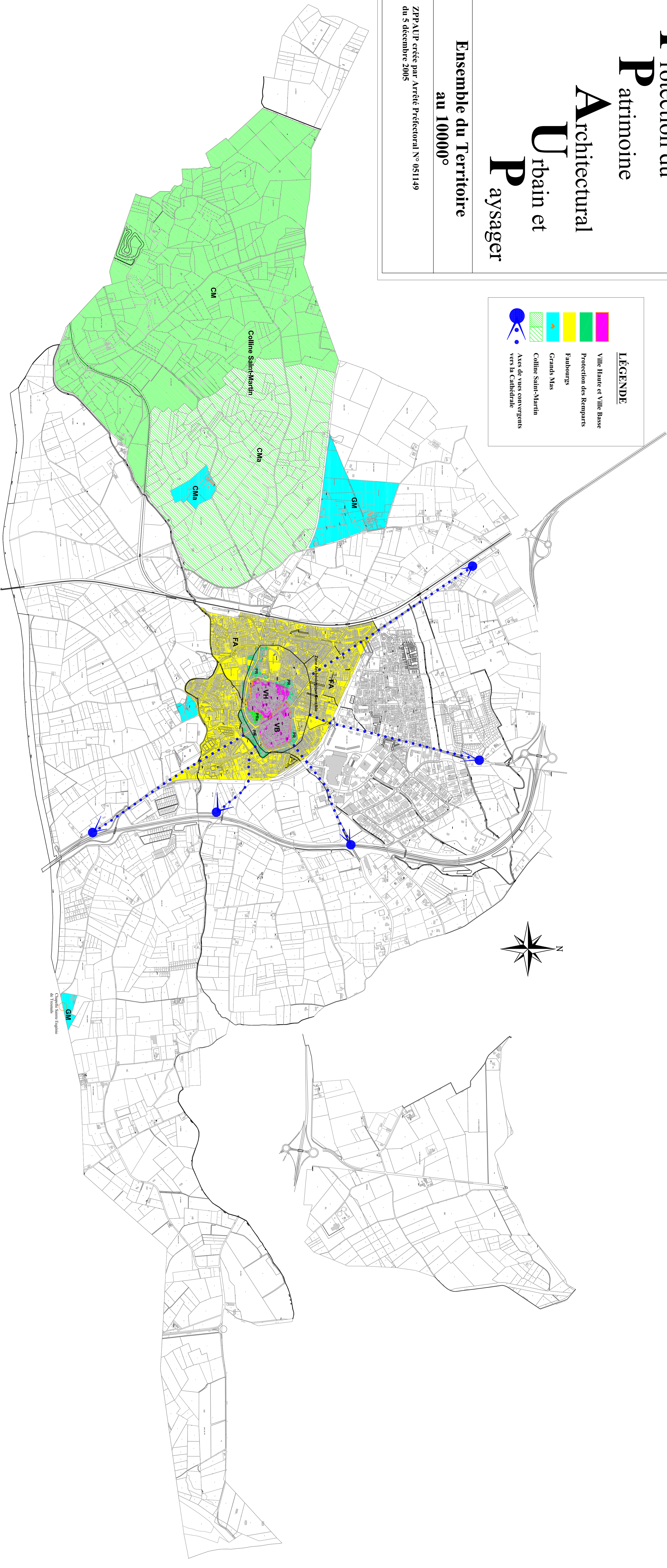
Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager au 10000^e

Ensemble du Territoire au 10000^e

ZPPAUP créée par Arrêté Préfectoral N° 051149 du 5 décembre 2005

LÉGENDE

- Ville Haute et Ville Basse
- Protection des Remparts
- Faubourgs
- Grands Mas
- Colline Saint-Martin
- Axes de vues convergents vers la Cathédrale



Compote, Sureau, Figuière de Trémalh